

## Partage... d'idées avec



**Marie-Pierre ESTABLIE D'ARGENCÉ, Déléguée générale Alliance Villes Emploi**

### ***La question de l'emploi doit se traiter au niveau territorial***

C'est en 2008 que l'ADEME et l'Alliance Villes Emploi décident de s'associer, à la suite du Grenelle de l'Environnement, pour préparer les territoires aux nécessaires tournants à prendre pour faire évoluer les filières, les métiers et les compétences, dans l'un des secteurs les plus énergivores, celui du bâtiment,

dans un premier temps. Alliance Villes Emploi, association nationale des collectivités territoriales, pour la formation, l'insertion et l'emploi, a alors mobilisé son réseau des Maisons de l'Emploi pour conduire de premiers diagnostics territoriaux, des études prospectives et des actions visant à anticiper les besoins en emplois et en compétences du bâtiment dans les domaines de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables, entre 2009 et 2012. En 2015, plus de 650 actions spécifiques ont été déployées sur 43 territoires, soit dans 19 régions, grâce aux réseaux des Maisons de l'Emploi, aux directions régionales de l'ADEME et à leurs partenaires. Un guide méthodologique et des bonnes pratiques a été édité et permet à d'autres territoires ou filières de se mettre en ordre de marche très concrètement.

« Ce vaste travail a permis de co-écrire avec l'ensemble des composantes de la filière du bâtiment, soit près de 1 300 partenaires, la Feuille de Route pour la France, et ce, à différents niveaux (départementaux, régionaux, ...), un travail qui fait également école au niveau européen. **Les questions de l'emploi et de la formation se traitent avant tout au niveau territorial**, chacun ayant sa spécificité, sa particularité, de vraies dynamiques locales existent. Les Maisons de l'Emploi de Valenciennes et Lens ont par exemple développé le principe d'une plateforme de formation mobile. Ce ne sont plus les personnes qui se rendent dans les centres de formation, mais la formation qui vient à elles... Investir dans des plateformes mobiles, de vraies solutions pour la formation en France ! » explique Marie-Pierre ESTABLIE D'ARGENCÉ, Déléguée générale Alliance Villes Emploi.

« En matière d'emploi, de formation, d'insertion, **la gouvernance territoriale est la clé**. Tous les acteurs sociaux et économiques territoriaux doivent travailler ensemble, c'est comme ça qu'on avance, qu'on anticipe, qu'on trouve des solutions et que l'on crée de l'emploi. L'emploi n'est pas juste une question d'offre et de demande. **Continuons à créer des dynamismes et des liens territoriaux. Là où est le développement, est l'emploi** » ajoute-t-elle.

L'Alliance Villes Emploi et ses Maisons de l'Emploi développent leurs expérimentations et pratiques sur d'autres filières, comme l'éolien offshore, l'économie circulaire ou encore le bois-énergie.